

DECRET N° 96-68 DU 31 JANVIER 1996

PORTANT NOMINATION AU POSTE D'ADMINISTRATEUR DELEGUE  
DE LA SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU (S.N.D.E), ENTREPRISE  
A PRIVATISER DE LA PREMIERE SERIE DURANT LA PERIODE INTERIMAIRE.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

- Vu la Constitution du 15 mars 1992 ;
- Vu la Loi n° 04/76 du 30 mars 1976 portant loi des finances pour l'année 1976, notamment en son titre II paragraphe 1 ;
- Vu la Loi n° 21/94 du 10 août 1994 portant Loi-Cadre sur la Privatisation ;
- Vu le Décret n° 94/424 du 1er septembre 1994 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Comité de Privatisation, notamment en son article 2 ;
- Vu le Décret n° 94/425 du 1er septembre 1994 fixant les procédures de mise en oeuvre de la privatisation des entreprises publiques ;
- Vu le Décret n° 95/25 du 13 janvier 1995 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 95/26 du 22 janvier 1995 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 95/27 du 22 janvier 1995 portant nomination des Ministres Délégués, membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 95/32 du 22 février 1995 portant organisation des intérimaires des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 95/261 du 23 décembre 1995 fixant les modalités de gestion des entreprises à privatiser de la première série, durant la période intérimaire ;
- Vu le Contrat passé entre le Gouvernement Congolais et le Cabinet Conseil PARIBAS ET LAHMEYER ;

En Conseil des Ministres,

## DECRETE

**Article 1er :** Monsieur Phillippe HOUNKPATIN est nommé Administrateur Délégué de la SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU (S.N.D.E.) pour le compte du Groupement Paribas et Lahmeyer.

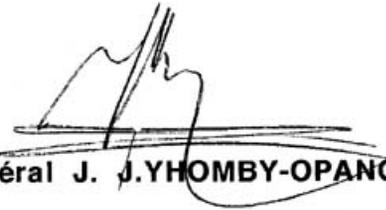
**Article 2 :** Le présent décret qui prend effet à compter de la date de sa signature et abroge toute disposition contraire antérieure, sera publié au Journal Officiel. ~~et communiqué partout où besoin sera.~~

Fait à Brazzaville, le 31 JANVIER 1996

Par le Président de la République,

  
Professeur Pascal LISSOUBA

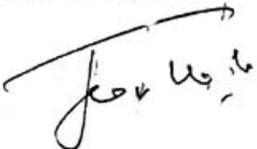
Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

  
Général J. J. YHOMBY-OPANGO

Le Ministre de l'Economie et des  
Finances chargé du Plan et de la  
Prospective

  
Nguila MOUNGOUNGA-NKOMBO

Le Ministre du Développement Industriel,  
de l'Energie, des Mines et des Postes et  
Télécommunications.

  
Jean FADI

